
Présidence : Macédoine du Nord**1434^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : jeudi 20 juillet 2023 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 11 h 05
Suspension : 12 h 50
Reprise : 15 h 05
Clôture : 17 h 45

2. Président : Ambassadeur I. Djundev

Président, Fédération de Russie (PC.DEL/992/23 OSCE+)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE
RUSSIE CONTRE L'URKAINE**

Ukraine (PC.DEL/1009/23), Royaume-Uni, Espagne-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1019/23), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/993/23), Canada, Türkiye (PC.DEL/1022/23 OSCE+), Suisse (PC.DEL/1011/23 OSCE+), Norvège, (PC.DEL/1013/23), Biélorussie (PC.DEL/1003/23 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT THÉMATIQUE DE LA SECRÉTAIRE
GÉNÉRALE SUR LES MESURES PRISES FACE
AUX RÉPERCUSSIONS DE LA SITUATION EN
AFGHANISTAN POUR LA RÉGION DE L'OSCE
AU 17 JUILLET 2023**

Secrétaire générale (SEC.GAL/91/23 OSCE+) (SEC.GAL/98/23 OSCE+),
Espagne-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine

du Nord, la Moldavie, le Monténégro, la Serbie et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1016/23), Kazakhstan (PC.DEL/994/23 OSCE+), Royaume-Uni, Türkiye (PC.DEL/1023/23 OSCE+), Kirghizistan, Ouzbékistan, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1010/23), Canada, Fédération de Russie (PC.DEL/995/23 OSCE+), Turkménistan, Allemagne (PC.DEL/996/23 OSCE+), France, Tadjikistan

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Crimes en cours commis par le régime de Kiev et politiques dangereuses de l'alliance occidentale visant à exacerber les tensions* : Fédération de Russie (PC.DEL/997/23), Espagne-Union européenne, Ukraine, France, Canada, Allemagne, Pologne
- b) *Violations flagrantes par le régime de Kiev du droit à la liberté de religion, de croyance et de conscience, y compris la persécution pour des raisons politiques des adeptes de l'Église orthodoxe ukrainienne canonique* : Fédération de Russie (PC.DEL/998/23), Espagne-Union européenne, Ukraine
- c) *Cinquante-huitième cycle des Discussions internationales de Genève tenu les 11 et 12 juillet 2023* : Espagne-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro, la Türkiye et l'Ukraine, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1018/23), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1006/23), Suisse (PC.DEL/1012/23), Fédération de Russie (PC.DEL/999/23 OSCE+), Royaume-Uni, Türkiye (PC.DEL/1024/23 OSCE+), Géorgie (PC.DEL/1014/23 OSCE+)

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

Communiqué de presse sur la séance commune du 12 juillet 2023 du Forum pour la coopération en matière de sécurité et du Conseil permanent, publié le 14 juillet 2023 : Fédération de Russie (PC.DEL/1001/23 OSCE+), Bulgarie, Ukraine, Pologne, Biélorussie

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Aucune déclaration

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Visite d'experts du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) à Paris pour présenter les rapports finaux du BIDDH sur*

les élections présidentielles et législatives de 2022 : France, Fédération de Russie (PC.DEL/1000/23 OSCE+)

- b) *Neuvième anniversaire de la destruction du vol MH17 de Malaysia Airlines le 17 juillet 2014* : Pays-Bas (également au nom de l'Allemagne, de la Belgique, du Canada, de l'Irlande, de la Roumanie, du Royaume-Uni et de l'Australie (partenaire pour la coopération)) (PC.DEL/1005/23 OSCE+), Espagne-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Saint-Marin et l'Australie (partenaire pour la coopération), souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1017/23), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1007/23), Royaume-Uni, Ukraine (PC.DEL/1025/23), Australie (partenaire pour la coopération), Fédération de Russie (PC.DEL/1004/23), Pays-Bas (PC.DEL/1020/23 OSCE+)

4. Prochaine séance :

Jeudi 27 juillet 2023, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence